Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260407-202604037-DE

Département d'Ille & Vilaine
Canton de Val-Couesnon

Commune
SENS DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi sept avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SENS DE BRETAGNE dûment convoqués se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame la Maire, Madame Véronique SENTUC.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 MARS 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents :23
Nombre de votants : 23
Etaient présents : M. LARMENIER Michel, Mme SENTUC Véronique, M. RUBAT Jean-François, Mme VOISIN Mélanie, M. DANIEL Erwan, Mme GASNIER Valérie, M. MALIDOR Olivier, Mme FUNCK Anicée, M. DUROCHER Damien, Mme PALLIER Charlotte, M GRIGNON Noël, M BELLAMY Bruno, Mme MAUCHIEN Magalie, M. GUINNEBAULT Alain, M DUVAL Franck, Mme VIEL Estelle, M THEISEN Yves, M LUNEL Roger, M ROLLET Patricia, M. THUAU Elvis, M. DAMIDE Gaëlle, M CASIMIR Cédric, Mme POILLONG Delphine, M. LAMARRE Caroline
Etaient absents excusés : 0
Pouvoirs : 0
Secrétaire de séance : M GUINNEBAULT Alain

202604-037-CREATION ET ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu les articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que, pour les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée du maire, président, et de **trois membres titulaires et trois membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein** ;

En application de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, les nominations prennent effet immédiatement.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **DESIGNER**, après appel à candidatures et vote à main levée, les membres suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme SENTUC Véronique Mme GASNIER Valérie M. Yves THEISEN	Mme Mélanie VOISIN M. Alain GUINNEBAULT M. Elvis THUAU

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260407-202604037-DE

Le maire est **président de droit** de la commission.

La commission est constituée pour la durée du mandat municipal.

Pour extrait conforme,
Madame la Maire
Véronique SENTUC

MAIRIE de SENS de BRETAGNE
35 (Ille-et-Vilaine)